

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 Roubaix - 27, rue de la République, Tél. 27.21, 27.22 et 27.23
 Tourcoing - 28, rue de la République, Tél. 27.21
 Lille - 3, rue Faidherbe, Tél. 20.21
 Valenciennes - 28, boulevard Faidherbe, Tél. 27.21
 Arras - 101, rue de la République, Tél. 27.21
ADRESSES DIRECTEURS
 Jean Robens
 Alfred Robens
 Eugène Alfred Robens

MALADIES de la PEAU
VICES du SANG
 SPÉCIALITÉS RENOMMÉES
 Laboratoire scientifique de la PHARM^{ie} DU TRICHON ROUBAIX
 Docteur VERHAEGHE
 Renseign. tous les jours
 Men. Spéc. et Pharm.

Mort de M. Gaston Doumergue

Foudroyé par une névrite au cœur l'ancien président de la République a succombé vendredi matin dans sa maison natale à Aigues-Vives

DES OBSEQUES NATIONALES SERONT FAITES A L'ÉMINENT HOMME D'ÉTAT QUI, EN 1934, AU LENDEMAIN DES GRAVES ÉVÉNEMENTS DE FÉVRIER RAMENA LE CALME DANS LE PAYS ET FIT RENAITRE LA CONFIANCE



L'offre qui lui a été faite par le Préfet du Gard, au nom du gouvernement, d'accorder à l'ancien président de la République les obsèques nationales.

La vie de M. Gaston Doumergue

M. Gaston Doumergue était né à Aigues-Vives (Gard) le 1^{er} août 1863 d'une vieille famille calviniste de petits propriétaires terriens.

Après avoir suivi les cours de l'école primaire, il fut interne au Lycée de Nîmes, fit son droit à Paris et, après son doctorat, retourna à Nîmes, pour, en 1885, se faire inscrire au barreau. Puis il se tourna vers la magistrature.

Nommé en 1890, substitut en Cochinchine, il fut ensuite juge de paix en Algérie. En 1893, il fut élu député radical-socialiste de la 2^e circonscription de Nîmes, en remplacement d'Emile Jammes, décédé.

Membre de la Commission des colonies, secrétaire la Chambre de 1895 à 1897, M. Gaston Doumergue fut ministre des Colonies dans le cabinet Combes (7 juin 1902-18 janvier 1905), vice-président de la Chambre de 1905 à 1906; ministre du Commerce, de l'Intérieur et du Travail dans le cabinet Sarrien (14 mars-19 octobre 1906) et dans le cabinet Clemenceau, du 25 octobre 1906 au 4 janvier 1908, et, dans le même gouvernement, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le premier cabinet Briand (24 janvier 1909-30 octobre 1910).

Élu, le 6 mars 1910, sénateur du Gard, il fut réélu le 7 janvier 1912 et le 10 janvier 1921.

À la suite de la chute du cabinet Barthou, M. Gaston Doumergue fut chargé par M. Poincaré, alors président de la République, de former le ministère; il y réussit le 9 décembre 1913. Avec la présidence du Conseil, il prenait la portefeuille des Affaires étrangères. Il fit appliquer la loi de 3 ans, mais ne put faire aboutir la réforme électorale.

Les projets financiers de M. Joseph Caillaux, ministre des Finances, provoquèrent de vives polémiques et l'on se rappelle les épisodes de cette période trouble: l'hostilité du Sénat à l'impôt sur le revenu, la campagne du « Fagaro » contre M. Caillaux, puis contre M. Monie, ministre de la Marine, les « Documents verts », l'affaire Rochette, l'assassinat de Gaston Calmette le 18 mars 1914; la démission de M. Caillaux, la nomination de la commission d'enquête préjudée par Jaurès, la démission de M. Monie (19 mars); enfin, les élections du 26 avril et 10 mai 1914, qui accusèrent la victoire des gauches, notamment des socialistes, et amenèrent M. Doumergue à donner, le 2 juin, la démission de son gouvernement.

Puis, ce fut la guerre. Le 3 août 1914, Viviani, remaniant son cabinet, rappela M. Doumergue au Quai d'Orsay, Constituant son second cabinet (26 août 1914-29 octobre 1915), il lui confia le département des Colonies et M. Doumergue resta à son poste dans les quarante et cinquante cabinets Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916 et 12 décembre 1916-17 mars 1917).

Au début de 1917, il fut envoyé avec le général de Castelnau en mission en Russie.

(Lire la suite page 3.)

Les condoléances du président de la République et du gouvernement

Paris, 18 juin. — Dès qu'il a appris la mort du président Gaston Doumergue, le président de la République a adressé à M^{me} Gaston Doumergue et le télégramme suivant:

Veuillez agréer, Madame, mes bien vives et douloureuses condoléances dans le grand deuil qui vous frappe. La France entière y voudra prendre une large part, car elle n'oublie pas les éminents services que lui a rendus le président Gaston Doumergue, au cours de sa longue vie publique.

De son côté, M. Léon Blum, président du Conseil, a prescrit au préfet du Gard de se rendre immédiatement à Aigues-Vives pour porter à M^{me} Gaston Doumergue ses condoléances et celles du gouvernement. M. Léon Blum a, en outre, envoyé un télégramme personnel à M^{me} Doumergue.

Des obsèques nationales

M^{me} Gaston Doumergue a accepté



L'ancien président de la République dans sa bibliothèque, avec M^{me} Doumergue. (Ph. France-Press.)

Les pleins pouvoirs financiers

LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT MAINTIEN SA POSITION

Le texte qu'elle proposera aujourd'hui au vote de l'assemblée limite étroitement les pouvoirs qu'elle entend voir accorder au Cabinet

Le Sénat suivrait sa commission à une grande majorité

Et le gouvernement attendrait un second vote de la Chambre pour prendre position définitivement

PARIS, 18 JUIN (Minuit).

Le conflit que l'on pouvait prévoir des le vote par la Chambre des pleins pouvoirs s'est élevé entre le gouvernement et le Sénat.

Jeudi, la commission sénatoriale des Finances s'était refusée à rapporter un texte qui, en fait, investissait le cabinet d'une puissance dictatoriale et lui permettait notamment de modifier à son gré la valeur de la monnaie.

Devant la résistance du Sénat, qu'allait faire le gouvernement? Allait-il composer et réduire les pouvoirs qu'il réclame?

La réponse à cette question est venue sous la forme d'une lettre adressée par le ministre des Finances à M. Abel Gardey, rapporteur de la commission sénatoriale, M. Vincent Auriol y déclare impossible la limitation qu'on lui demande. Bref, il n'est pas disposé aux concessions que réclament de lui les sénateurs.

La riposte de la commission n'a pas tardé. Elle a adopté vendredi après-midi un contre-projet accordant au gouvernement des pouvoirs exceptionnels, mais précisant les cas où ces pouvoirs ne pourront être appliqués. Le contrôle des changes, la modification de la parité du franc, les dépenses nouvelles, l'emprunt forcé ou la conversion des

rentes, enfin tout changement du statut de la Banque de France sont soigneusement exclus des attributions accordées au gouvernement.

Celui-ci, devant ce nouvel avertissement n'a pas réagi. On lui prête l'intention de s'en tenir au texte primitif voté par la Chambre. Samedi, devant le Sénat, il ne posera pas la question de confiance, laissant aux hôtes du Palais-Bourbon le soin de mettre à la raison ceux du Luxembourg.

Mais ce calcul ne pourrait-il pas donner lieu à des surprises? On a beaucoup commenté vendredi, dans les couloirs des deux Chambres, le vote émis le matin par les députés à propos des pleins pouvoirs douaniers. À la faveur d'un amendement de M. Laniel, de la gauche républicaine et radicale, la Chambre, par 347 voix contre 251 a exclu le contrôle des changes des pouvoirs du gouvernement.

Dans la majorité qui s'est ainsi formée, les radicaux ont joint leurs voix à celles des républicains modérés, tandis que socialistes et communistes passaient dans la minorité.

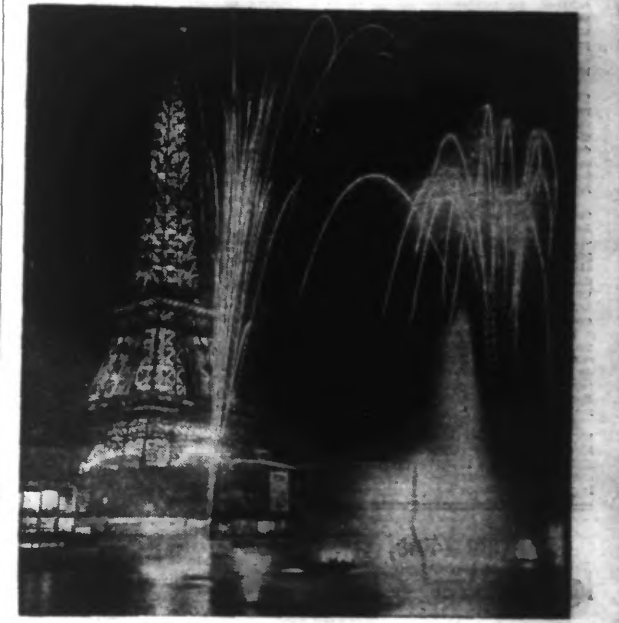
Si la Chambre et le Sénat entrent en conflit, le Front populaire, gravement atteint par ce vote, ne se brisera-t-il pas définitivement?

René ROUSSEAU (Lire la suite page 2.)

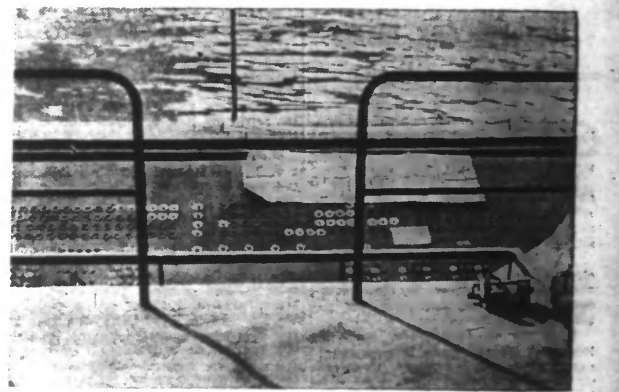
En visitant l'Exposition

LES FÊTES LUMINEUSES sur le théâtre d'eau de la Seine

La danse sonorisée des fontaines multicolores et des cascades de feu Des ballets humains dans des architectures de rêve



JEUX DE LUMIÈRE SUR LA SEINE (Ph. France-Press.)



LE CLAVIER DE COMMANDE DE JEUX D'EAU ET DE LUMIÈRE. (D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Je voudrais essayer de donner une idée approximative de ce que seront les dix-huit fêtes lumineuses qui se dérouleront sur la Seine pendant la durée de l'Exposition. La première de ces fêtes a eu lieu. Elle avait pour thème La Lumière. Elle a laissé une impression inoubliable aux dizaines de milliers de spectateurs accourus pour y assister. Jamais l'art et la technique — ces deux mots qui synthétisent tout le programme de l'Exposition — n'avaient collaboré plus intimement pour montrer à la foule, pendant une heure, cette suite d'apparitions éblouissantes dont, il y a quelques années, nul n'aurait pu même concevoir la splendeur enchanteuse. Progrès des techniques! Apports merveilleux de la science appliquée, qui se joue de l'eau, du feu et de l'électricité, et recule, chaque jour davantage, les limites d'adaptation des éléments de la nature aux caprices d'un thème humain, matérialisant ainsi ses rêves et ses inspirations poétiques!

Et voici la grande nouveauté: l'organisation de ces masses liquides et de ces effluves de lumière de façon à les asservir aux exigences d'un thème littéraire et musical, de telle sorte que l'orchestration de ces moyens décoratifs parle, non plus seulement aux yeux, mais à l'âme du spectateur à l'égal des différentes figures d'un ballet ou d'une symphonie.

Arts et techniques confondus. Maurice DUVAL. (Lire la suite page 3.)

LE LORD-MAIRE DE LONDRES chaleureusement acclamé dans son carrosse de gala



LE LORD-MAIRE SIGNE LE LIVRE D'OR DE L'ARC DE TRIOMPHE. (Ph. Safra.) A droite: LE GÉNÉRAL GOLRAUD. A gauche: M. RAYMOND LAURENT.

Paris, 18 juin. — Le lord-maire de Londres qui, dans quelques jours, inaugurerait le pavillon britannique à l'Exposition, est allé s'incliner vendredi à 11 h., sur le tombeau du Soldat Inconnu. Il déposa sur la dalle sacrée une immense couronne de lilas blanc et de roses rouges.

Lord Broadbridge et la délégation de la corporation de la cité de Londres furent reçus l'après-midi, à l'Hôtel de Ville. Ils quittèrent l'hôtel Ritz en voitures de gala.

En tête du cortège s'avancait l'écuier sergent d'armes, rouge et blanc sur un cheval gris. Puis venait le carrosse du lord-maire et derrière, dans deux carrosses plus simples, les aldermen, les shérifs et la délégation de la Cité. Par la rue de la Paix, l'avenue de l'Opéra, la rue de Rivoli, le cortège gagna, sous les chaleureuses acclamations de la foule, la place de l'Hôtel-de-Ville, où il arriva vers 16 h. 15.

Sir Broadbridge, les lady-mayorresse et leur suite furent accueillis à leur descente de carrosse par MM. Raymond Laurent, président du Conseil municipal; Villey, préfet de la Seine; Langeron, préfet de police; Marrane, président du Conseil général.

Le cortège officiel gagna la salle des séances. Des allocutions furent prononcées par M. Raymond Laurent, M. A. Villey, préfet de la Seine et par sir George Broadbridge, qui remercia en termes chaleureux la municipalité parisienne de son magnifique et cordial accueil.

Le lord-maire de Londres assista ensuite à une garden-party donnée en son honneur par la municipalité dans le parc du château de Bagatelle. Le soir, il honora de sa présence la « Nuit du Directeur », organisée au Palais-Royal par le commissariat des fêtes de Paris.

Une tragique querelle de ménage A FRETIN

Excédé des reproches qu'elle lui faisait parce qu'il ne pouvait plus travailler, un ouvrier agricole, originaire d'Halluin, tue sa femme à coups de couteau

« Je regrette, dit-il, mais elle me traitait comme une bête »

La paisible localité de Fretin vient d'être le théâtre d'un drame pénible et un peu plus jeune que lui, Adolphe Buisson, né le 17 avril 1897, à Fretin, et que le fermier employait comme ménagère. En 1930, arrivait à Fretin venant de Belgique, un ouvrier agricole, Henri Wylain, 51 ans, né à Halluin. Entré comme ouvrier agricole à la ferme Théodore Tiers, s'épousa. La jeune femme était, en

il y fit la connaissance d'une jeune fille un peu plus jeune que lui, Adolphe Buisson, né le 17 avril 1897, à Fretin, et que le fermier employait comme ménagère. En 1930, arrivait à Fretin venant de Belgique, un ouvrier agricole, Henri Wylain, 51 ans, né à Halluin. Entré comme ouvrier agricole à la ferme Théodore Tiers, s'épousa. La jeune femme était, en